

40èmes Mini Interligues

8-9-10 juin 2018 Arténium de Ceyrat

Organisation Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Site de Ceyrat - 4 rue de l'Artière 63122 Ceyrat

Compétition référencée DTN « rendez-vous importants d'une saison pour la détection »
Version modifiée janvier 2018



Mini interligues...

...40 ans de souvenirs



Règlement des mini-interligues 2018

Note : suite à une réunion DTN (Damien Loiseau et Isabelle Thibaut), et dans l'esprit de la détection le règlement a été modifié en janvier 2018 et permet :

- De proposer un match de double dans la compétition par équipes B2 et B1
- De réduire le temps imparti au « par équipe » pour plus de temps pour les « indiv »
- De proposer aux ligues d'inscrire des joueurs seulement aux « indiv » (samedi après-midi et dimanche)

Article 1 : Conditions de participation

Cette compétition est réservée aux ligues et délégations invitées par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis de Table.

Il sera possible d'inscrire des joueurs supplémentaires pour la compétition individuelle.

Article 2 : Formule de la compétition

Les classements utilisés sur la compétition seront ceux du mois de mai 2018.

Par équipes = 5 tableaux seront organisés :

4 TABLEAUX en coupe « Davis » - Score acquis à 3 victoires 2 simples / 1 double / 2 simples
B2G = joueurs nés en 2007
B2F = joueuses nées en 2007
B1G = joueurs nées en 2008
B1F = joueuses nées en 2008

1 TABLEAU en équipes de 3 contre 3 : 1 garçons + 1 fille + 3 ^{ème} joueur G ou F au choix Chaque joueur joue 2 matches Score acquis à 4 victoires – Départage si besoin aux sets puis aux points
Poussins garçons et filles = joueurs et joueuses nés en 2009 et après

Individuels = 6 tableaux seront organisés

B2G, B2F, B1G, B1F avec poules + tableau double KO.

Un tableau Poussins mixte + un tableau réservé aux poussines.

La formule sera précisée avec la liste des inscrits.

Article 3 : Modalités d'inscription (voir rétro planning)

1 – inscription des équipes ligue

Par retour du formulaire de « PRE INSCRIPTION »

Dans l'intérêt de la compétition nous invitons les délégations à inscrire une équipe dans chaque catégorie.

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par catégorie.

2 – inscriptions supplémentaires individuelles

Par retour du formulaire « INDIV »

Les ligues devront valider des inscriptions supplémentaires pour la compétition individuelle (ce pourra être une sélection régionale, départementale, de club ou une participation individuelle).

La liste des participants sera ensuite envoyée aux ligues.

Article 4 : Conditions financières

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations engagées.

Un forfait avec hébergement et restauration est proposé par l'organisation.

Possibilité d'inscription sans forfait hébergement avec coûts d'inscriptions par équipe = 30€/équipe, individuels = 5€/ joueurs.

Article 5 : Juge-arbitrage et arbitrage

La table de JA sera composée d'un juge-arbitre, de 2 juge-arbitres adjoint.

L'arbitrage des rencontres par équipes se fera par les joueurs.

L'arbitrage des tableaux individuels se fera par les joueurs sur les premiers tours puis sera complété par des arbitres de l'organisation à partir des demi-finales.

Article 6 : Récompenses

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

Un trophée récompensera le Challenge Raymond Chabaud.

Horaire général

Vendredi 8 juin 2018	
15H00	OUVERTURE DE LA SALLE et POINTAGE
16H30 à 19h30	Compétition par équipe
20H00	DINER
Samedi 9 juin 2018	
7H00	OUVERTURE DE LA SALLE
08H00 à 12h	Compétition par équipe
12H00	PODIUMS PAR EQUIPE
12H30	PAUSE DEJEUNER
13H30 à 18H45	Compétition individuelle
20H00	DINER
Dimanche 10 juin 2018	
7H00	OUVERTURE DE LA SALLE
8H00 à 12H	Compétition individuelle
12H00	PAUSE DEJEUNER
13H30 à 16h00	Compétition individuelle
16H00	Finales compétitions individuelles
17H00	PODIUMS COMPETITION INDIVIDUELLES

Tarifs

Equipes + Individuels

	Chambre individuelle	Chambre multiple (2, 3 ou 4)
TARIF 3 jours	180 €	130 €

Tarif qui inclus :

- Les deux nuits (vendredi soir et samedi soir avec les petits déjeuners)
- Quatre repas (vendredi soir, samedi midi et soir, et dimanche midi).
- Les frais d'engagement aux tableaux.

Compétition individuelle seule

	Chambre individuelle	Chambre multiple (2, 3 ou 4)
TARIF individuels 2 jours	120 €	90 €

Tarif qui inclus :

- Une nuit le samedi soir avec petit déjeuner
- Trois repas (samedi midi et soir, et dimanche midi).
- Les frais d'engagement au tableau.

L'hébergement est attribué par l'organisateur à proximité.

Les délégations qui ne passeront pas par l'organisateur devront s'acquitter des frais d'inscription.

Rétro planning

De... vers...	Objet	Date limite
De AURA vers Liges	Information	Janvier 2018
De AURA vers Liges	Dossier mini interligues	Mars 2018
De Liges vers AURA	Pré inscriptions	1 avril 2018
De AURA vers Liges	Confirmation avec diffusion de la liste des ligues inscrites	1 mai 2018
De Liges vers AURA	Inscriptions nominatives Chèque de règlement	15 mai 2018

Contacts

Sécrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis de table	contact@laura-tt.fr 04 72 81 94 59
Responsable organisation : Yves PIERRE, vice-président délégué de la ligue AURA	y.pierre@laura-tt.fr 06 14 27 01 27
Patricia CHANTEREAU - CTS	p.chantereau@laura-tt.fr 06 52 30 16 46